

EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX  
DES DELIBERATIONS DU BUREAU  
DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE

Séance de **Vendredi 01 Juillet 2022**

**OBJET : Adoption du nouvel ordre du jour de la séance du Bureau du 01 Juillet 2022 -**

Président de séance : Monsieur Robert DULYMBOIS

Secrétaire de séance : Monsieur Eric JULTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX le 01 Juillet, les Membres du Bureau élargi à la Commission des Finances du Syndicat Mixte se sont réunis à 14h30 en présentiel ou par conférence audiovisuelle dans la salle virtuelle au siège du PNRM, à Tartenson en raison de l'épidémie COVID-19, sur convocation du Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Subvention à l'Association des Amis du PNRM -AAPNRM
2. Attribution du Marché d'Assurance
3. Modification du Programme d'actions 2022
4. Questions diverses

**Etaient présents**

**CTM :** Mesdames Nadia ACCUS-ADAINE – Nadia LIMIER -

**Communes :**

Messieurs Jean MONFORT(Diamant) - Robert DULYMBOIS(Robert) – Gérard MONSTIN (Carbet) –  
Christian PALIN (Trinité) – Éric JULTAT (Schoelcher) -

**Avaient donné procuration**

Messieurs Félix ISMAIN(CTM) à Mr Robert DULYMBOIS(ROBERT) –  
Jean-Charles VARACAVOUDIN(Macouba) à Mr Jean MONFORT(Diamant) -

**Etaient absents**

**CTM :** Madame Marie-Ange RAVIN –  
Messieurs David DINAL – Olivier MARIE-REINE – Éric DUFEAL -

**Absents excusés**

**CTM :** Messieurs Marcellin NADEAU – Jean-Claude ECANVIL

**Assistaient à la Réunion**

Monsieur R. BRITHMER, Directeur Général des Services du PNRM et ses Collaborateurs

Le Bureau du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Martinique



PREFECTURE DE MARTINIQUE

- Vu** le code général des collectivités territoriales aux articles 2311-1 et suivants,
- Vu** l'arrêté préfectoral en date du 10 février 2005 approuvant les nouveaux statuts du SM/PNRM,
- Vu** le décret n°2012-1184 du 23 Octobre 2012 portant classement du Parc Naturel Régional de la Martinique et adoptant la charte révisée du Parc naturel Régional de la Martinique,
- Vu** la convocation à la réunion du Bureau du 24 Juin 2022 adressée aux membres
- Vu** l'ordre du jour de cette réunion. Le Président de séance ayant demandé une modification de cet ordre du jour pour y adjoindre les points suivants :
- Modification du Projet Alimentaire Territorial : « de l'évolution du Label Zéro Chlordécone à la mise en place de marchés dédiés, pour une alimentation saine sur le territoire de la Martinique »,
  - Création de postes,
  - Partenariat avec Grenn Péyi pour la mise à disposition de Volontaires en service civique.

### **le Bureau Syndical**

#### Article 1

Adopte, à l'unanimité des membres présents et représentés, le nouvel ordre du jour du Bureau comme ci-après :

1. Subvention à l'Association des Amis du PNRM -AAPNRM
2. Attribution du Marché d'Assurance
3. Modification du Programme d'actions 2022
4. Modification du Projet Alimentaire Territorial : « de l'évolution du Label Zéro Chlordécone à la mise en place de marchés dédiés, pour une alimentation saine sur le territoire de la Martinique »
5. Création de postes
6. Partenariat avec Grenn Péyi pour la mise à disposition de Volontaires en service civique
7. Questions diverses

#### Article 2

la présente délibération sera transmise au Représentant de l'Etat et inscrite au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte du PNRM

---

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 01 Juillet 2022

Le Président,

**Félix ISMAIN**

